



## **AG ORDINAIRE ELECTIVE DU 06/03/10**

**PRESENTS** : voir feuille d'émargement

Membres du CA : Y COLAS/M BELMONDO/C MONTAGNIER/M BOURGUEL/C CUCULIERES/ M BUDZYNSKI//R MANZANO/S AMIEL  
+ instructeur G TRUCHET / P BOURGUE

### **Ouverture de la séance : 18H15**

Les rapports financiers et moral sont distribués à tous les présents.

**Rapport financier** : lecture et commentaire par M Belmondo

Dépenses indispensables :

- remplacement du moteur du GZ par un moteur refait de 150h pour un coût total de 8000 euros environ ; coût final: 5800 en comptant la reprise de l'ancien moteur.
- remplacement de l'entoilage arrière de la même machine.

Hangar est : il es en général rempli au maximum de sa capacité (8 machines), ce qui rapporte 8 fois 95 euros ; les remboursements du prêt de Y Colas prendront fin en septembre 2014 ; un compte spécifique Caisse d'Epargne gère les recettes des participations et les sorties pour remboursement de Y Colas (760 euros/mois) ; le Trésorier essaie d'y préserver une avance visant à pouvoir faire des remboursements réguliers à Yannick même en cas de manque temporaire ou partiel des adhérents abritant leur ULM dans le hangar est. Ceci explique que ce compte soit excédentaire de 1400 euros.

Pour financer la construction de ce hangar, les prévisions de coût dépassant le financement de Y Colas, C Montagnier a apporté la somme manquante : 17000 euros environ. Il est pour l'instant remboursé en heures de vol ( pour une durée < 3H cela est comptabilisé en remboursement; pour une durée > 3 H 50% en remboursement et 50% réglés au club) ; il a déjà récupéré ainsi environ 2000 euros ; plutôt que d'attendre 2014 pour la suite des remboursements, il souhaite maintenir la formule actuelle en l'étendant à sa compagne M Budzynski, également pilote au club, précisant qu'il fait abstraction d'éventuels intérêts.

Café : dans cette rubrique ne figurent que les dépenses, les recettes s'effectuant au coup par coup et en espèces ; elles figurent dans la rubrique « divers ».

Malgré ce qui apparaît, le club n'est pas en déficit : il a avancé l'entoilage du CW, que T Coutant n'a remboursé qu'en février : cette recette ne peut apparaître sur le bilan 2009. De plus il faut tenir compte des 1400Euros qui sont sur le compte Caisse d'Epargne.

### **Rapport moral :**

Le Président demande de se reporter à la note envoyée avec les convocations ainsi qu'au rapport moral distribué. Il procède à:

- Conte Rendu oral de la dernière réunion de l'AUPASE (constituée de toutes les associations de l'aérodrome et de la Commune d'Eyguières), qui gère la plate forme :
  - l'activité karting (recette d'environ 2000 €) et le pacage des moutons (6500 €) n'est plus gérée par elle mais par la ville d'Eyguières ; la mairie a promis de pallier ce manque à gagner par des travaux concrets.

- pour l'instant, la zone étant très surveillée par des associations, notamment écologistes, un changement de destination de l'utilisation de la plate forme n'est pas à l'ordre du jour ; il est simplement question d'y implanter une caserne de pompiers et, éventuellement, des activités commerciales liées à l'aéronautique afin de rentabiliser l'espace.

- Le goudronnage de la 16/34 ULM est prévu pour cette année ; la piste 09/27 sera à terme décalée afin de se trouver en bout de 16/34 (en T) ; pendant les travaux, il sera préférable d'utiliser la piste avions, plutôt que la seconde piste ULM, trop proche du lieu des travaux ; cette dernière sera entretenue et continuera à doubler la piste goudronnée.

- il a été question de taxes d'atterrissage et de contrôle aérien : ces projets sont mis en attente, coûtant plus chers que ce qu'ils pourraient rapporter.

- Le vol à voile organise pour ses 30 ans une journée portes ouvertes en juin : cette association aimerait l'élargir aux autres associations de la plate forme.
- Labellisation : dossier en cours, remis à la nouvelle équipe.
- Protocole entre le club et T Coutant concernant le CW : le président insiste sur son manque de clarté et d'équité comme commenté dans le rapport moral et conseille de le remettre en question en rachetant la part de Thierry.
- Le président conseille de veiller à une bonne rigueur dans les comportements tant en ce qui concerne la mécanique que dans les facteurs humains.

**Vote du rapport moral : à l'unanimité**

**Vote du rapport financier : à l'unanimité**

**Démission de C Montagnier**, président depuis 11 ans ; remise des documents et chéquier au trésorier Les raisons sont par ordre de préséance:

- manque de temps.
- pas saine de gérer une association trop longtemps.
- Autres raisons annexes déjà exposées en réunion du bureau.

**Démission de M Budzynski**, secrétaire;

**Demande de candidature: une présentée verbalement par Chatelain pour T Coutant, absent.**

**Nouveau CD et nouveau CA élus à l'unanimité.**

**Nomination du nouveau président : P BOURGUE**

**Le nouveau CA se compose de :**

- **P Bourgue : président**
- **R Manzano : vice président**
- **M Belmondo : trésorier**
- **Y Colas : secrétaire**
- **M Bourguel**
- **C Cuculière**
- **S Amiel**
- **T Coutant sous réserve que sa candidature soit validée.**

Avertissement de C Montagnier concernant la légitimité d'un président d'association qui par ailleurs exerce une activité à but lucratif dans le même domaine avec une autre raison sociale mais au sein la même structure.

**Clôture de la séance**

## **PV de l'assemblée ordinaire électorale du 06/03/10**

**PRESENTS** : voir feuille d'émargement

Membres du CA : Y COLAS/M BELMONDO/C MONTAGNIER/M BOURGUEL/C CUCULIERES/ M BUDZYNSKI//R MANZANO/S AMIEL  
+ instructeur G TRUCHET / P BOURGUE

**Ouverture de la séance : 18H15**

**Rapport financier** : lecture et commentaire par M Belmondo

**Rapport moral** : commentaire par C Montagnier.

**Vote du rapport moral** : à l'unanimité

**Vote du rapport financier** : à l'unanimité

**Démission de C Montagnier, président, remise des documents et chéquier au trésorier**

**Démission de M Budzynski, secrétaire**

**Demande de candidature présentée verbalement par Chatelain pour T Coutant, absent.**

**Nouveau CD et nouveau CA élus à l'unanimité.**

**Nomination du nouveau président : P BOURGUE**

**Le nouveau CA se compose de :**

- **P Bourgue : président**
- **R Manzano : vice président**
- **M Belmondo : trésorier**
- **Y Colas : secrétaire**
- **M Bourguel**
- **C Cuculières**
- **S Amiel**
- **T Coutant sous réserve que sa candidature soit validée.**

Avertissement de C Montagnier concernant la légitimité d'un président d'association qui par ailleurs exerce une activité à but lucratif dans le même domaine avec une autre raison sociale mais au sein la même structure.

**Clôture de la séance**